

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 71283 du 21 août 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1232163S

Le commandant par suppléance des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 110052 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128653S);

Vu la décision n° 62307 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128647S);

Vu la décision n° 66 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128638S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Collart, Frédéric	Nigend : 172 407	Numéro de livret de solde : 8 027 124
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Damache, Nordine	Nigend : 192 426	Numéro de livret de solde : 8 040 391
Jeanne, Jennifer	Nigend : 199 664	Numéro de livret de solde : 8 050 069

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Menino, Daniel	Nigend : 239 137	Numéro de livret de solde : 8 087 379
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 21 août 2012.

*Le colonel, commandant par suppléance  
les écoles de la gendarmerie nationale,  
C. KOSINSKI*